cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jean-Marc Savoie
https://www.cadre21.org/membres/831bcd7d2d7f5e1e9d05422d

Date d'obtention : 2021-05-07 13:56:50

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Je retiens qu'il y a des étapes à suivre lorsque l'on se trouve devant une situation de sexto.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais vérifier quels sont les démarches à suivre dans ma communauté en se qui concerne les sexto.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il faudra que je réfère le cas à la direction afin qu'il puisse gérer le cas .